



Regards
sur l'enfance

Mda
Lozère

SOMMAIRE

Objet de l'étude	2
Profil des ménages interrogés	3
Les répondants	3
Age de la personne de référence du ménage	4
Situation de famille	4
Profession de la personne de référence	4
Consommation télévisuelle et internet	5
Attitudes des parents par rapport à la consommation télévisuelle	5
Attitudes des parents par rapport à l'utilisation d'internet	6
Opinions sur la signalétique des jeunes	6
Télévision	6
Internet	7
Cassettes vidéos	7
Opinions sur la diffusion des films pornographiques à la télévision	7
Pour un meilleur environnement médiatique des jeunes	8
Scolarité et développement de l'enfant	9
Pratiques scolaires et opinions des familles	9
Opinions sur la vie scolaire	9
Ecole maternelle	9
Primaire	10
Collège	10
Lycée	10
Les missions de l'école	11
Absentéisme scolaire	12
Raisons d'un absentéisme scolaire acceptable	12
Moyens pour lutter contre l'absentéisme scolaire	13
Délinquance	15
Actes "délinquants"	15
Stratégie d'intervention auprès des familles contre la délinquance des mineurs	16
Zoom sur la T.P.S.F. (Tutelle aux prestations sociales familiales)	18
Prestation accueil jeune enfant – la P.A.J.E.	19
Synthèse	20
Questionnaire	21

OBJET DE L'ETUDE

La crise de l'adolescence, les jeunes sauvagons, les enfants rois, l'influence des médias sur le comportement des enfants, la démission des parents..., autant de titres accrocheurs qui monopolisent les débats télévisés et font la une des journaux.

Il est vrai que l'actualité a parfois contribué à la mise en exergue de ces phénomènes. Ainsi les modifications législatives sur l'absentéisme scolaire, la loi sécurité, les centres éducatifs et tout récemment la prestation accueil jeune enfant ont maintenu cette pression médiatique.

Le battage médiatique autour de ces sujets présente un tableau particulièrement pessimiste de la situation mais cette vision correspond-elle réellement au vécu de la majorité des familles ?

Pour l'ensemble du mouvement familial, les problématiques touchant à l'enfance et à l'adolescence sont des thèmes centraux de sa réflexion. Ils composeront, d'ailleurs, les orientations du mouvement pour les deux prochaines années. De plus, l'adolescence est l'axe de travail principal de la conférence de la famille en 2004.

Pour mieux cerner le vécu des familles, l'UNAF et les UDAF ont décidé de faire sur ce thème un questionnaire commun autour de quatre grands axes.

- l'audiovisuel (mode d'utilisation de la télévision et d'internet dans les familles)
- les rythmes scolaires
- l'absentéisme scolaire
- la délinquance des mineurs

L'opinion des familles, les principes et les pratiques comportementales des parents que montreront les réponses à certaines questions portant sur la vie quotidienne des enfants, vont nourrir la réflexion du mouvement familial tant au niveau départemental que national.

C'est grâce à cette connaissance des choix des familles que pourront se dessiner les pistes de travail qui seront développées, pour que l'UDAF et l'UNAF restent une force de proposition crédible auprès des pouvoirs publics.

PROFIL DES MENAGES INTERROGES

Cette enquête porte sur l'ensemble des ménages qui participent au panel de Lozère, soit actuellement plus de 180 ménages. Cet échantillon de la population lozérienne est constitué à travers 4 critères (l'âge, la situation familiale, les enfants vivant au foyer, les catégories socioprofessionnelles) et conforme à la structure de population telle que définie par les dernières données publiées par l'INSEE.

Toutefois, pour cette enquête le taux de réponses est de 70% du panel d'origine, soit un effectif de répondants égal à 126 ménages au sens de l'INSEE ce qui assure néanmoins une représentation de 4,5 ‰

Les caractéristiques des répondants restent très proches de la structure du panel d'origine.

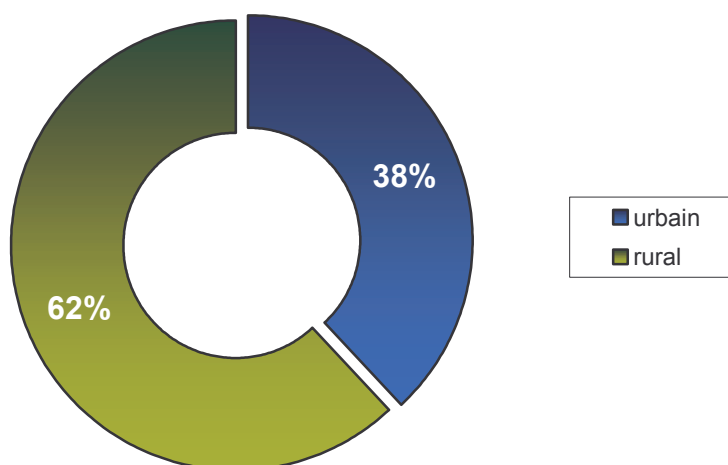
Les critères d'âge montrent que les 50/60 ans sont très présents parmi les répondants alors que les tranches extrêmes (moins de 29 ans et plus de 60 ans) ont un déficit de représentation de 3 points chacune.

Pour la situation familiale, les ménages vivant en couple sont en sur-représentation alors que les familles monoparentales ont très peu investi cette enquête.

Concernant les catégories socioprofessionnelles, la sur-représentation des employés présente au sein du panel d'origine reste très marquée dans cette enquête.

Les répondants :

répartition géographique

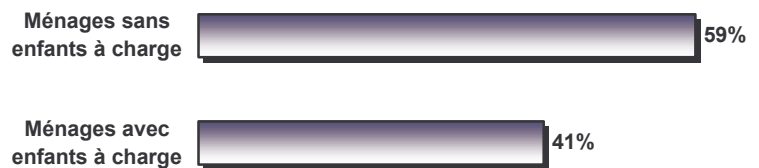


Situation de famille

Situation familiale des répondants		
Ménages vivant en couple	91	72 %
Personnes vivant seules	30	24 %
Familles monoparentales	5	4 %
Total	126	100 %

Situation de famille

Situation familiale des répondants		
Ménages vivant en couple	91	72 %
Personnes vivant seules	30	24 %
Familles monoparentales	5	4 %
Total	126	100 %



Profession de la personne de référence

Catégories socioprofessionnelles		
Agriculteurs	9	7 %
Artisans –commerçants...	7	6 %
Cadres	10	7 %
Professions intermédiaires	15	11 %
Employés	23	17 %
Ouvriers	16	14 %
Retraités	42	42 %
Etudiants, Inactifs	4	3 %
Total	126	100 %

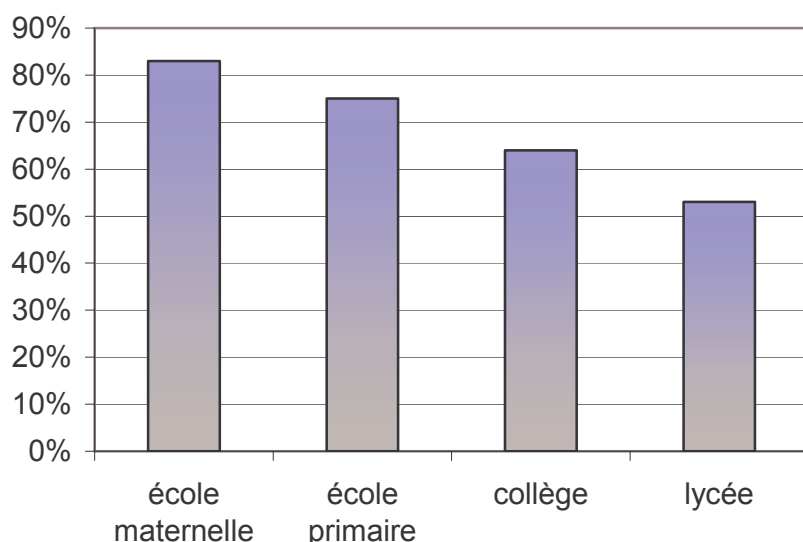
CONSOMMATION TELEVISUELLE ET INTERNET

Note technique : *Seuls les parents ayant des enfants de moins de 18 ans étaient invités à répondre aux trois questions suivantes*

ATTITUDES DES PARENTS PAR RAPPORT A LA CONSOMMATION TELEVISUELLE

Il semble que la consommation télévisuelle pour les moins de 18 ans en Lozère soit sous surveillance. En effet, seul un tiers des parents déclare laisser leurs enfants regarder la télévision sans aucune contrainte.

Ainsi plus des deux tiers des familles régulent cette consommation. On peut constater que l'âge des enfants influence de manière significative la liberté que leur accordent leurs parents. Cette approche est confirmée par le tableau ci-dessous où l'on peut observer que plus l'enfant est jeune plus le contrôle parental est important.



Seules, les familles ayant des enfants de moins de 18 ans ont répondu à cette question.

Contrôle de la consommation télévisuelle par rapport à l'âge des enfants

Dans la mise en œuvre de ce contrôle, les parents adoptent des méthodes très différentes et parfois associent plusieurs d'entre elles. Toutefois, il apparaît que la contrainte scolaire est la plus prégnante. Ainsi 56% des familles déclarent **limiter la consommation télévisuelle en fonction des horaires de classe**. La seconde option retenue par les familles est liée au type même des programmes, 46% des parents déclarent exercer **un choix sur le type des émissions** que peuvent regarder leurs enfants. Ce choix est par ailleurs, souvent subordonné **à l'âge des enfants** dans 15% des cas et pour 15% des familles. Il résulte **d'un dialogue et d'une décision commune**.

ATTITUDES DES PARENTS PAR RAPPORT A L'UTILISATION D'INTERNET

Dans le cadre de l'utilisation par leurs enfants des connections internet, les parents devaient répondre au même type de questions que pour la consommation télévisuelle. Vingt-six pour cent d'entre eux déclarent laisser un libre accès à leur enfant dans cette utilisation. Les critères d'âge ont aussi leur importance puisque l'essentiel de ces connections libres ne sont autorisées qu'à partir du collège.

Pour les parents qui restreignent les modes d'accès à internet, on peut citer quelques-uns des principes adoptés par les familles comme la sélection des sites, la durée de connections, ou la présence d'un adulte... Toutefois, le nombre de réponses est trop faible pour en tirer de véritables enseignements.

Par ailleurs, la question sur l'accès ou non de la famille à internet n'ayant pas été posée, cela introduit une part d'incertitude sur la fiabilité des informations recueillies sur ce thème.

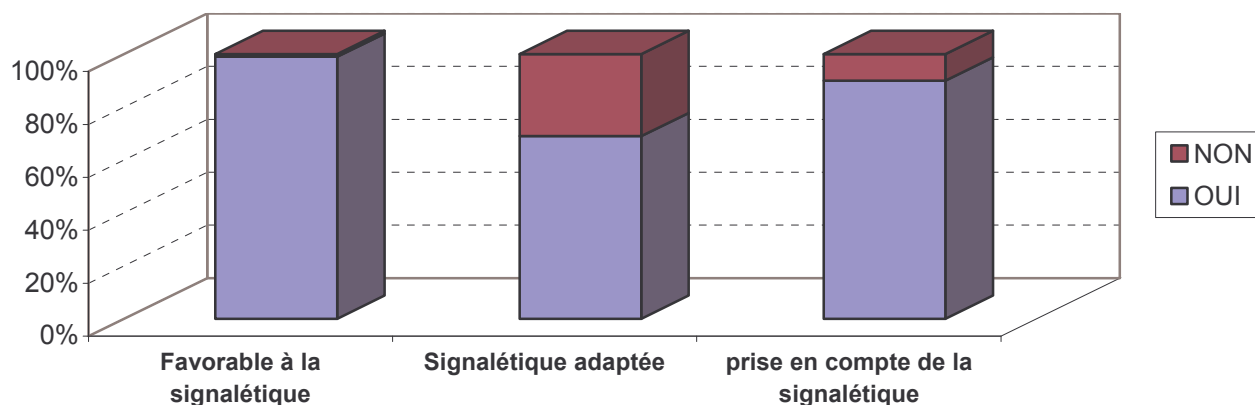
Note technique : *Les questions qui suivent, concernent l'ensemble du panel.*

OPINIONS SUR LA SIGNALÉTIQUE DES JEUNES

Sur les trois critères télévision, internet, vidéo et DVD l'ensemble des personnes interrogées est particulièrement favorable à la mise en place d'une signalétique spécifique jeunesse, l'adaptation des codes actuellement utilisés leur semble moins certaine.

Télévision

La quasi-totalité des personnes interrogées est favorable à la mise en place d'une signalétique jeunesse en matière de télévision. Toutefois, la pertinence de la signalétique actuellement en application semble moins évidente puisque près d'un tiers des personnes interrogées la trouve peu adaptée, même si 90 % d'entre elles en tiennent compte. Deux critères permettent d'affiner cette réponse, les personnes n'ayant pas d'enfant scolarisé jugent cette signalétique moins adaptée que les parents d'enfants scolarisés. Dans le groupe des parents, ceux dont les enfants sont en bas âge (maternelle et primaire) sont actuellement les plus satisfaits des modes de signalisation.



Regard sur la signalétique à la télévision

Internet

Dans les mêmes proportions que pour la télévision, les personnes interrogées répondent de manière positive à l'intérêt de la signalétique jeunesse sur le WEB.

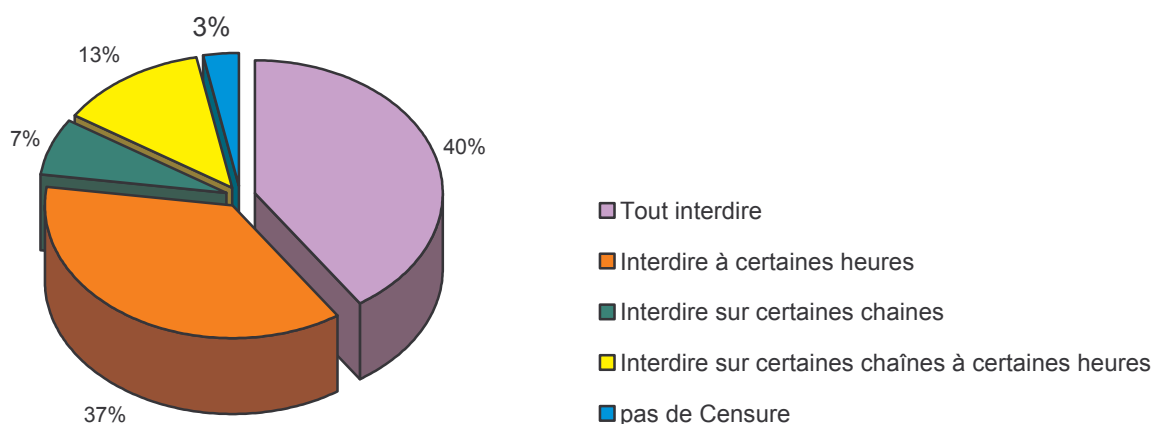
On retrouve la même logique que précédemment montrant un certain scepticisme quant à la pertinence de l'adaptation (54% des personnes la trouvent adaptée) bien que 87% d'entre elles en tiennent compte.

Toutefois, pour l'adaptation et la prise en compte de cette signalétique nous comptabilisons un taux important de non-réponses, plus de 55 %, ce qui incite à la prudence sur les chiffres obtenus. Nous retrouvons ici, un biais précédemment cité dans l'analyse des réponses puisque nous ne connaissons pas le taux d'équipement des familles

Cassettes Vidéos

Face à cet outil de communication, les personnes interrogées ont la même approche que les deux autres médias (télévision et internet). Toutefois l'étude des résultats conduit à formuler les mêmes réserves que pour le multimédia.

OPINIONS SUR LA DIFFUSION DES FILMS PORNOGRAPHIQUES A LA TELEVISION






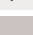

Diffusion des films pornographiques à la télévision

Pour plus de 40 % des personnes interrogées, la diffusion des films pornographiques à la télévision devrait être totalement interdite. Cette opinion est particulièrement importante chez les personnes de plus de 60 ans. La présence ou non d'enfant au foyer interfère peu dans le choix des ménages.

Il faut noter qu'une large majorité (57%) souhaite une réglementation de cette diffusion jouant principalement sur l'interdiction de diffusion à certaines heures (37%), le type de chaîne (7%) ou les deux (13%).

Seul 3% des personnes interrogées refusent toute censure.

POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE DES JEUNES

	Rang moyen
 Favoriser le dialogue familial	2.01
 Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif (programmateur obligatoire sur TV ou ordinateur, code d'accès systématique...)	2.98
 Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté (signalétique TV, message d'identification du site sur Internet, etc.).	3.04
 Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	3.40
 L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites (censure ou signalement)	3.40

Note Technique de lecture de ce tableau : *Les répondants devaient classer les cinq propositions précédentes selon un indice de 1 à 5 afin de déterminer la solution la plus efficace pour offrir un meilleur environnement médiatique au jeune public. Le tableau présente les rangs moyens de chacune des propositions: plus le rang est faible, plus la solution est perçue comme efficace.*

Ce tableau nous montre que les personnes interrogées confèrent aux parents une place essentielle dans la régulation des pratiques audiovisuelles de leurs enfants puisque 57% d'entre elles pensent que « favoriser le dialogue familial » est la solution la plus efficace pour améliorer l'environnement médiatique des jeunes.

Il semble que pour favoriser ce dialogue, une meilleure information sur les moyens techniques mis à la disposition des parents pour exercer un tri sélectif des programmes soit l'autre solution retenue par les répondants.

Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école et l'intervention de l'Etat à travers un tri sélectif des programmes, sont des solutions peu retenues.

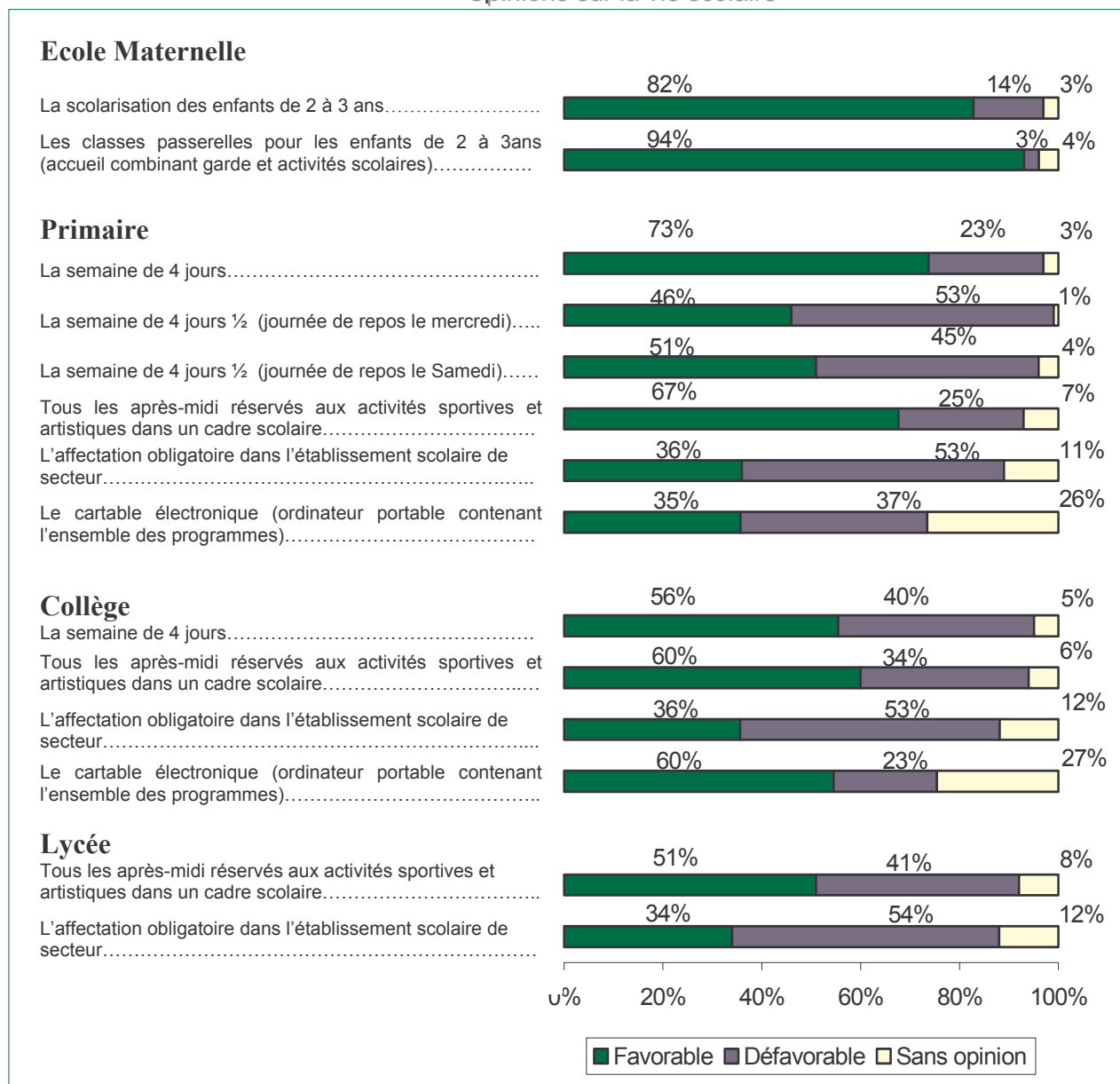
La gestion de la consommation télévisuelle des jeunes relève donc, essentiellement, de la sphère familiale même si une meilleure information sur les moyens techniques de cette gestion est attendue.

SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

PRATIQUES SCOLAIRES ET OPINIONS DES FAMILLES

Les personnes ayant répondu à cette série de questions sont les familles ayant des enfants scolarisés

Opinions sur la vie scolaire



Ecole maternelle

La scolarisation des enfants de 2 ans est plébiscitée par les parents qui se déclarent favorables à cette prise en charge scolaire à 82% (42% la trouvent très appréciable et 40% appréciable). Toutefois, la perspective de la mise en place d'un système combiné, qui permettrait des activités scolaires et une garde avec animations, les enthousiasme encore davantage puisqu'ils sont 94% à trouver cette proposition appréciable (44% très appréciable, 50% très appréciable)

Primaire

A priori la semaine de 4 jours est totalement rentrée dans les mœurs puisque plus de 73% des familles sont favorables à ce type de scolarisation. En ce qui concerne une scolarité en primaire sur 4 jours et demi, les opinions sont beaucoup plus partagées avec une légère préférence pour la journée complète de repos le samedi. Il apparaît donc que les parents apprécient particulièrement la possibilité de disposer de deux jours consécutifs avec leurs enfants.

La modification des pratiques scolaires, en introduisant des activités artistiques et sportives les après-midi, est une orientation qui serait favorablement accueillie par de nombreux parents puisque 67% d'entre eux trouvent cette option appréciable, voire très appréciable pour 27% d'entre eux.

L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires est une option qui ne retient absolument pas l'aval des familles, ainsi 53% d'entre elles y sont défavorables, 31% la trouvent peu appréciable et 22% la jugent mauvaise.

L'idée de la mise en place d'un cartable électronique en primaire divise les familles 35% y seraient favorables et 37% défavorables. Toutefois, il faut noter le nombre important de personnes (26%) qui se déclarent sans opinion sur ce thème.

Collège

Concernant la scolarisation sur 4 jours en collège on retrouve la même tendance que dans le primaire mais elle est moins marquée puisque les opinions favorables ne sont plus que 56%. Mais, les après-midi consacrées aux disciplines artistiques ou sportives retiennent ici encore toute l'attention des familles qui sont plus de 60% à être favorable à de telles initiatives.

Ici aussi, la carte scolaire avec son affectation obligatoire est rejetée par les personnes interrogées puisqu'elle ne recueille que 36% d'avis favorable.






Par contre, on assiste à une totale inversion des tendances en ce qui concerne la mise en place d'un cartable électronique au collège puisque 60% des personnes interrogées trouveraient cette initiative appréciable ou très appréciable. Le poids des cartables en collège, ainsi que la multiplication des matières et la complexification des enseignements ont peut-être interféré dans le changement d'approche des familles.

Lycée

Nous retrouvons les mêmes tendances que précédemment, les après-midi consacrés aux disciplines artistiques et sportives recueillent encore 51% des opinions favorables. Toutefois on peut constater qu'au lycée, ce choix est beaucoup moins marqué qu'en primaire ou au collège. Par contre le regard que portent les familles sur les affectations obligatoires reste très critique et ce, dans des proportions similaires, à celles énoncées au primaire et au collège.

LES MISSIONS DE L'ÉCOLE

Note Technique de lecture de ce tableau : Les répondants devaient classer les cinq propositions suivantes selon un indice de 1 à 5 afin de déterminer ce qui était pour eux la mission prioritaire de l'école. Le tableau présente les rangs moyens de chacune des propositions: plus le rang est faible, plus la mission est perçue comme importante.

	Rang moyen
 Transmettre un savoir	2.03
 Etre avec les autres et apprendre à vivre avec eux	2.73
 Apprendre à respecter les règles de la société	3.00
 Epanouir l'enfant/le jeune	3.5
 Apprendre un métier	3.89

Pour les personnes interrogées, il apparaît que la mission prioritaire de l'école est liée à la transmission des savoirs. Soixante-neuf pour cent des répondants placent cet item soit au premier rang (50 %), soit au second rang de leurs priorités.

La seconde mission de l'école est, pour les répondants, essentiellement liée à l'apprentissage du « vivre ensemble ». Ainsi, « être avec les autres et apprendre à vivre ensemble » est placé en seconde position et 70% des répondants l'ont choisi dans les 3 premiers rangs. Cette mission est complétée par celle de l'apprentissage du respect des règles de la société qui est choisi en troisième position par les personnes.

L'épanouissement du jeune est beaucoup moins perçue comme une mission prioritaire de l'école avec 54% des personnes qui le placent dans les deux derniers rangs.

Quant à la relation école – préparation à un métier, elle apparaît comme particulièrement distendue au regard des personnes interrogées. Pour 70% d'entre elles, il ne revient pas à l'école de préparer les jeunes à un métier, option qu'elles placent dans les deux derniers rangs avec 51% qui la classent en dernière position.

ABSENTEISME SCOLAIRE

Note technique : La notion d'absentéisme qui est prise en compte dans ce questionnaire fait référence aux critères retenus par l'Education Nationale pour les signalements que doivent effectuer les établissements à l'Inspection d'Académie à savoir : des absences répétées et non justifiées dont le nombre total est au moins égal à 4 demi-journées par mois.

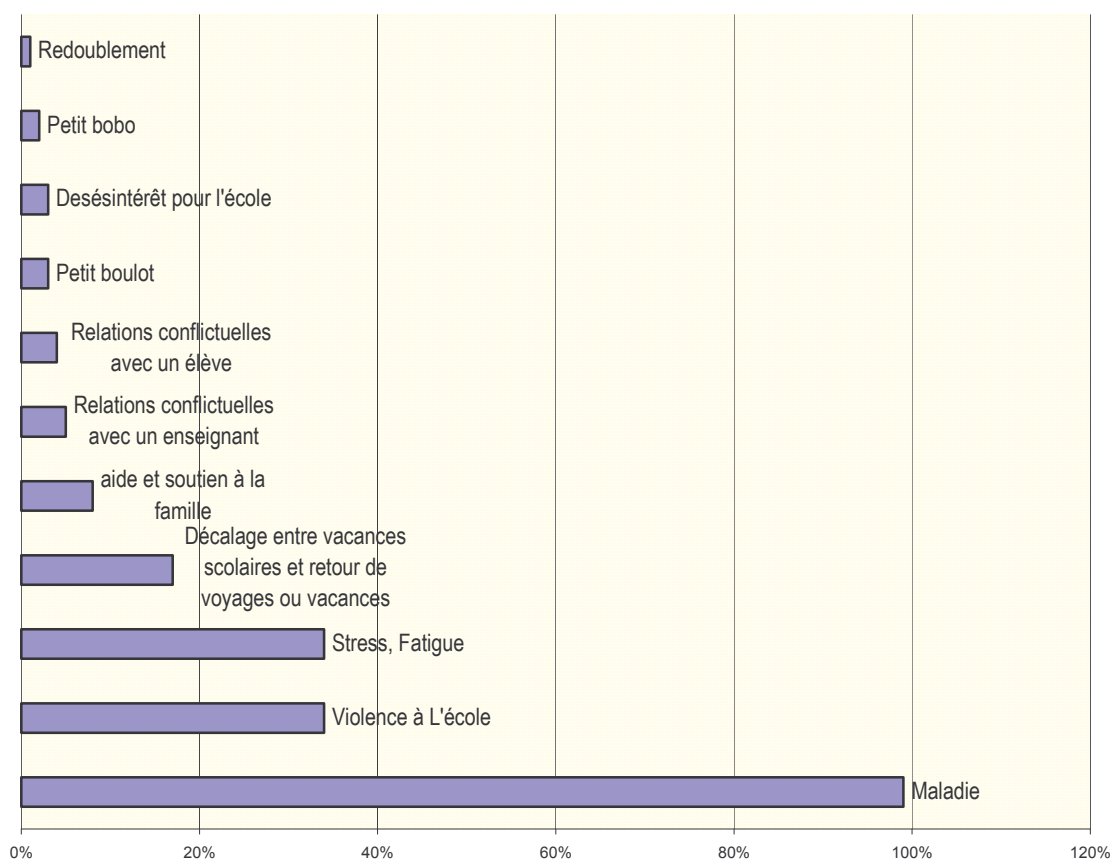
Raisons d'un absentéisme scolaire acceptable

La maladie est pour la quasi-totalité des personnes interrogées (99 %), le motif principal pour lequel elles accepteraient qu'un enfant manque l'école.

Dans une bien moindre mesure, deux autres items sont retenus à égalité par 34% des répondants comme étant d'autres facteurs acceptables de l'absentéisme scolaire : il s'agit du « stress, fatigue, besoin de récupération » et de la « violence à l'école ».

La non-concordance entre la date des vacances familiales et la rentrée scolaire qui est le quatrième critère choisi par près de 20% des familles peut poser question.

Le nombre de personnes ayant coché les autres propositions ne permet pas de dégager de tendances, ces propositions n'ayant retenu l'attention que d'un ou deux répondants sauf l'aide et le soutien à la famille qui sont acceptés par 8 % des personnes.



Raisons acceptables d'absences









Il faut noter que de manière spontanée, les événements familiaux (naissance, mariage, décès...) ont été mentionnés comme des raisons acceptables d'absences.

En allant plus loin, il semble que les personnes qui ont choisi comme mission prioritaire pour l'école « être avec les autres et apprendre à vivre avec eux » semblent accepter plus facilement comme raisons justifiées d'absences, la confrontation à la violence, le stress et l'aide à la famille

Pour les répondants, il apparaît de manière évidente que l'absentéisme répété est source de tous les dangers. Ainsi plus de 93 % s'inquiètent de possibles décrochages scolaires et de la marginalisation des jeunes. Pour 51% d'entre eux, les risques sont particulièrement importants puisqu'ils craignent pour ces jeunes un basculement dans la violence et la délinquance, et 38% pensent même qu'ils pourraient être un vecteur vers des conduites addictives (alcool, drogues..)

Moyens pour lutter contre l'absentéisme scolaire

Note technique : Parmi les propositions faites sur les interventions souhaitables pour lutter contre l'absentéisme scolaire les personnes interrogées devaient choisir les trois solutions qui leur paraissaient les plus efficaces

Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	71 %
 Responsabiliser les enfants	61 %
 Sensibiliser et former les enseignants à renouer le dialogue - famille/enfant/école.	40 %
 Aider l'enfant (ex : soutien scolaire...)	39 %
 Contraindre les parents	36 %
 Informer sur l'obligation scolaire	28 %
 Responsabiliser les personnels d'encadrement des établissements	5 %
 Aucune action n'est efficace pour remédier à ce phénomène	1 %
 L'absentéisme n'est pas un problème en soi, on ne doit pas mener d'actions contre ce phénomène.	1 %

Il apparaît qu'au regard des répondants le rôle et l'implication des parents sont des facteurs déterminants de l'assiduité scolaire des enfants. Aussi, ils choisissent comme mesure phare d'intervention la sensibilisation des parents au dialogue famille/enfant/école dans 71% des cas.

Cette sensibilisation doit être menée de pair avec un travail de responsabilisation des enfants qui est repris par 61% des répondants.

Pour autant, l'école n'est pas exonérée de toute action face à ce phénomène qui, pour les répondants, devrait se décliner à travers de grands axes :

- Une formation et une sensibilisation des enseignants pour les aider à renouer un véritable dialogue avec les familles et les enfants.
- Un accompagnement plus efficace des enfants à travers une aide et un soutien pluridisciplinaires

Les solutions liées à la contrainte des familles à travers des amendes ou la suppression des allocations familles sont reprises dans 36% des cas. Les autres items n'ont été retenus que par un nombre très faible de répondants.

DELINQUANCE

ACTES « DELINQUANTS »

Dans cette première partie, seules ont répondu les personnes qui ont eu, dans leur entourage proche ou au sein de leur famille, connaissance de jeunes ayant eu des comportements ou ayant commis des actes qu'ils qualifient de délinquant. Par ce questionnaire, le mouvement familial souhaite mieux comprendre les actes que les familles elles-mêmes qualifient de délinquants et également mieux appréhender les stratégies qu'elles ont mises en place face à cette problématique.

En aucun cas, ce repérage ne peut être interprété comme une valeur statistique fiable .

Douze ménages déclarent avoir, dans leur entourage familial, un ou plusieurs jeunes qui ont eu dans les cinq dernières années des comportements pouvant être qualifiés de délinquants.

Répartition par Sexe	
Garçons	Filles
8	4

Répartition par Age				
13 ans	15ans	16ans	17ans	18ans
2	1	3	2	3

Actes commis :		Conduite sans permis	1
Usage de drogues douces	5	Entrée dans une salle de jeux hors des horaires d'ouverture	1
Vol	3	Refus de payer ses titres de transport avec récidive	1
Alcoolisme	2	Refus de travailler	1
Dégradation	1	Violence envers ses parents	1

Face aux problèmes rencontrés, ces familles ont privilégié le dialogue et la responsabilisation du jeune dans 11 cas et mis en place un soutien psychologique dans 2 cas et des sanctions comme un travail d'intérêt familial (aide du père ou de la mère), suppression d'argent de poche sont aussi mentionnées.

L'intervention de la famille élargie semble beaucoup plus rare. Ici, elle ne concerne que trois familles et porte sur une offre de dialogue.

Rappel : Ces données sont à prendre avec beaucoup de précautions, elles ne représentent que quelques pistes sur les stratégies familiales mises en place face à des actes « délinquants ».

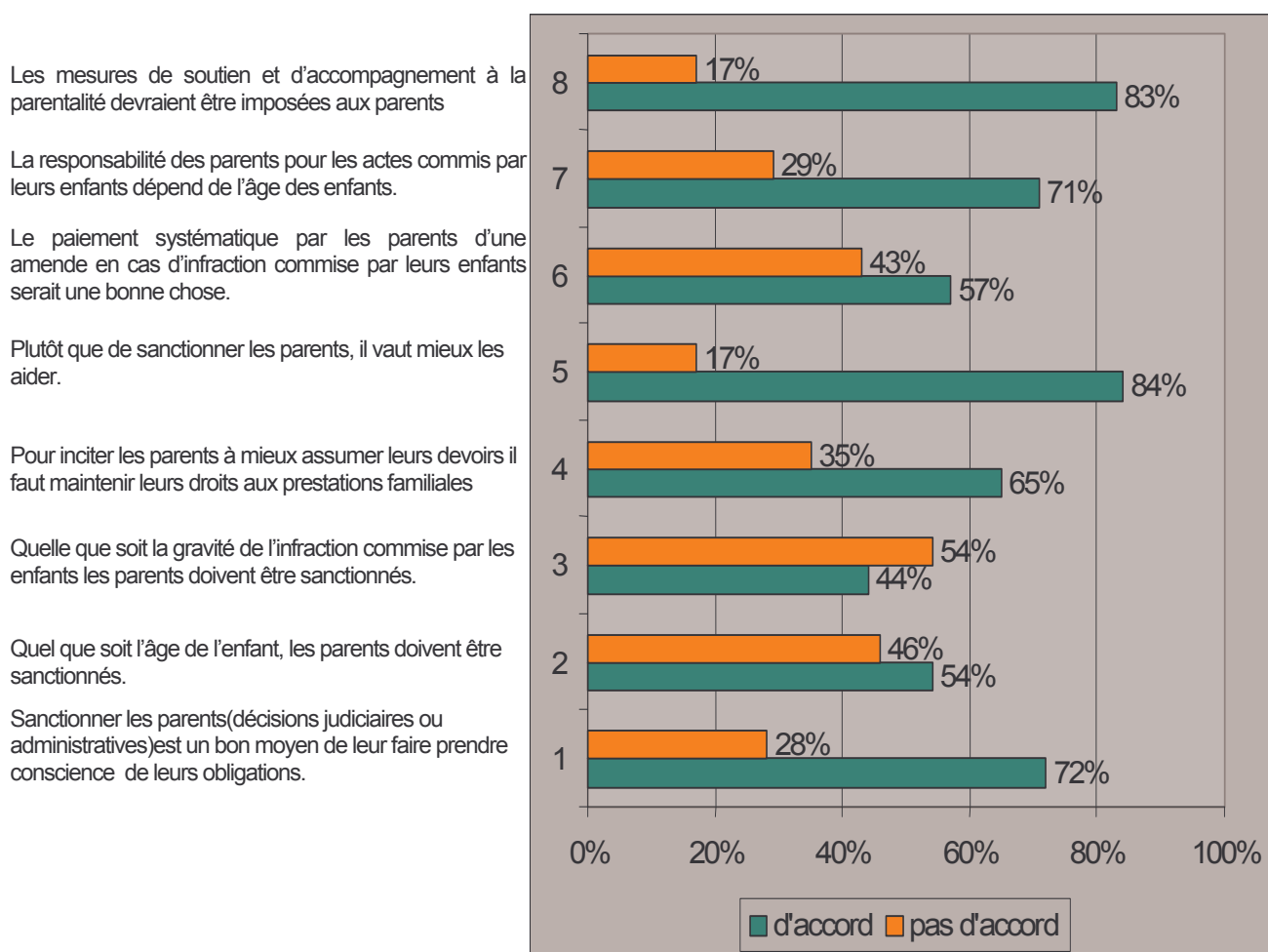
STRATEGIE D'INTERVENTION AUPRES DES FAMILLES CONTRE LA DELINQUANCE DES MINEURS

L'objectif de cette série de questions est de mieux comprendre le regard que les familles portent sur les mesures qui pourraient avoir une action efficace afin de responsabiliser les parents d'enfants délinquants à travers un axe répressif privilégiant la sanction ou un axe plus éducatif.

Les mesures de soutien et d'accompagnement sont de loin les solutions les plus prisées par les personnes interrogées pour amener les parents à faire face à leurs obligations puisque dans 81% des cas, ils préfèrent une aide à une sanction. Toutefois, 83% des répondants souhaitent que cet accompagnement puisse être imposé à la famille.

Néanmoins, la sanction peut aussi être perçue comme un bon moyen pour faire prendre conscience aux parents de leurs obligations. Une grande majorité des répondants (72%) opte pour cette action, mais cette réponse est nuancée en fonction de l'âge des enfants et de la gravité de la faute commise. En effet, ce critère est un facteur de modulation important pour les personnes interrogées qui ne sont plus que 54% à penser que les parents doivent être sanctionnés quel que soit l'âge de l'enfant. En corollaire, il faut noter que 71% pensent que la responsabilité des parents dépend de l'âge des enfants.

Opinions sur les actions à mener



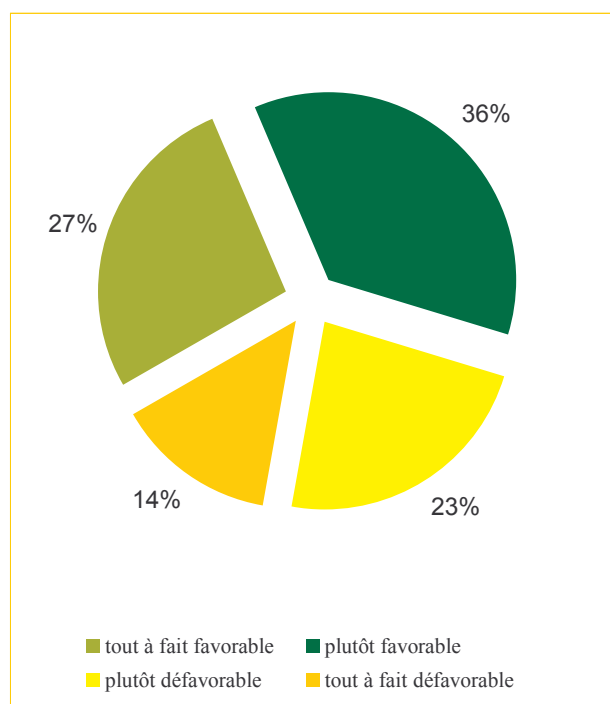
De plus il semble important de pouvoir hiérarchiser les fautes commises et adapter la réponse à la gravité de l'acte pour 54% des personnes.

Toutefois, cette notion de sanction préconisée par les répondants ne semble pas correspondre à une sanction pécuniaire puisque la suppression des allocations familiales est rejetée par 66% des répondants et la mise en place du paiement systématique d'une amende par les parents recueille 19% de tout à fait d'accord et 38 % de plutôt d'accord.

Placement en centre éducatif fermé et suppression des allocations familiales

A l'occasion du vote sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement prévoyant la suspension systématique des allocations familiales aux familles dont l'enfant est placé dans un centre éducatif fermé. Une mesure qui a suscité de nombreux débats entre les tenants d'une action répressive et ceux qui mettent en avant l'intérêt des mesures éducatives.

Les répondants devaient se prononcer sur l'intérêt de l'application de cette mesure.



Opinions sur la suppression des allocations familiales en cas de placement dans un centre éducatif fermé

Face à l'importance de l'acte commis par les enfants qui a nécessité leur placement en centre éducatif fermé, les personnes interrogées confirment ici la logique développée dans le questionnaire précédent puisqu'ils souhaitent une graduation entre les sanctions à l'encontre de la famille et la faute commise par le jeune.

Dans ce contexte, ils sont plus de 63 % à penser que la suppression des allocations familiales en cas de placement du jeune en centre éducatif fermé est une bonne mesure pour inciter les parents à assumer leurs obligations.

Toutefois, 37% des répondants n'accordent aucune confiance à la valeur éducative d'une telle mesure.

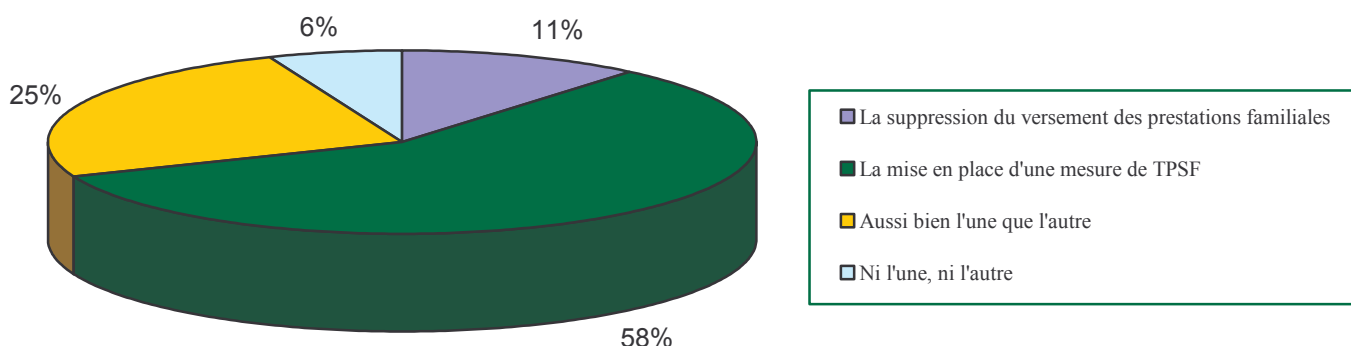
Il faut noter que pour cette question, aucune solution alternative n'était proposée aux personnes interrogées. On constatera que leur approche est beaucoup plus nuancée lorsque d'autres solutions d'accompagnement sont présentées.

ZOOM SUR LA TPSF (TUTELLE AUX PRESTATIONS SOCIALES FAMILIALES)

Note technique : Parmi les mesures éducatives que peut prononcer un juge des enfants dans le cadre d'une action de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité, il existe la Tutelle aux Prestations Sociales Familiales qui intervient pour une durée déterminée à travers deux axes : un accompagnement à la gestion pour garantir les besoins essentiels de l'enfant et un accompagnement socio-éducatif.

Cette mesure d'accompagnement des familles est relativement peu connue des personnes interrogées puisque 58% d'entre elles déclarent ne pas la connaître contre 6% qui la connaissent bien et 36% qui disent en avoir entendu parler.

- Après présentation de la T.P.S.F., la quasi-totalité des répondants – 92% - perçoit ce type d'accompagnement comme la mesure phare pour permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants (38% oui, certainement, 54%, oui probablement).
- Soixante-douze pour cent des répondants voient dans cette mesure un bon moyen pour lutter contre la délinquance des mineurs. On peut constater une cohérence entre cette réponse et les options choisies sur les questions portant sur les actions menées pour lutter contre la délinquance, où 84% souhaitent que des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité soient imposées aux parents.
- Dans le cadre d'une alternative à la suppression des allocations familiales, pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations, la mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales recueille la confiance de 58% des répondants alors que la mise en place des deux actions conjointement (suppression A.F. et T.P.S.F.) apparaît comme préférable à 25 % d'entre eux. Pour 11%, la suppression de cette prestation sociale reste la seule solution. Par ailleurs, une frange minimale de répondants (6 %) ne trouve, dans les propositions faites, aucune mesure adaptée à la situation.



Solution la plus adaptée pour inciter les parents dont les enfants ayant commis des actes de délinquance à mieux remplir leurs obligations

PRESTATION ACCUEIL JEUNE ENFANT – LA PAJE

La mise en place de la P.A.J.E., en remplacement des différentes aides à la naissance ou à l'aide à la garde des jeunes enfants, semble avoir bénéficié d'une bonne communication puisque près de 50 % déclarent soit bien connaître cette nouvelle prestation, soit en avoir entendu parler alors que cette allocation ne concernerait que 9 % de l'échantillon consulté.

Pour aller plus avant dans l'étude de cette prestation, il serait nécessaire de faire une enquête complémentaire comportant un plus grand nombre de familles concernées par ce type de prestation.

Actuellement le petit nombre de personnes ayant répondu aux questions portant sur la perception qu'ont les ménages lozériens des changements qu'entraînera la mise en place de cette prestation dans leur vie quotidienne ne permet pas de retirer de données statistiques fiables.

Toutefois, les personnes qui ont répondu semblent favorables à cette proposition de simplification des démarches administratives au regard de l'accueil du jeune enfant. De même, le montant de cette prestation devrait atteindre le seuil de 450 € pour qu'apparaissent des éléments de modification des pratiques familiales (utiliser des services extérieurs - garder son enfant soi-même – avoir de nouveaux enfants).

SYNTHESE

Face à un discours ambiant qui stigmatise les parents et les adolescents, une fois de plus, à travers le regard qui est porté sur l'enfance par l'Observatoire de la Famille, les ménages de Lozère s'inscrivent en faux.

La lecture des résultats de cette enquête montre l'implication des parents dans l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants vers l'âge adulte. Ces derniers démontrent que, même confrontés aux difficultés de parcours de leurs enfants, ils trouvent les ressources parentales nécessaires pour poursuivre leur mission d'éducation. Il apparaît qu'en Lozère le maître mot est le dialogue.

A travers les différents thèmes abordés, les personnes interrogées ont mis en avant leur attachement à créer des stratégies pour améliorer l'environnement de leurs enfants. Elles ont, par ailleurs, montré la conscience qu'elles avaient du rôle des parents et de l'importance de leurs actions dans cette amélioration.

Face à l'utilisation des moyens modernes de communication par les jeunes, les parents sont conscients de l'importance d'un accompagnement et d'une surveillance et privilégient l'élaboration de la communication intra-familiale au détriment d'une communication externe (instauration d'une éducation audiovisuelle à l'école ou d'une sélection des programmes et des sites par l'état)

Face à l'environnement scolaire, ils montrent l'importance du partage de temps familial, en optant pour la semaine de 4 jours, et leur intérêt pour des après-midi consacrés à des matières artistiques ou sportives. Toutefois, s'ils confortent l'école dans une mission de transmission des savoirs, ils la perçoivent aussi comme un lieu d'apprentissage du vivre ensemble.

Face à l'absentéisme scolaire, les ménages réaffirment ici l'importance du rôle des parents pour endiguer ce phénomène qui peut être porteur de grands risques pour les jeunes.

Face à la délinquance des mineurs, les actions préconisées pour amener les parents d'enfants délinquants à mieux assumer leurs obligations relèvent davantage de l'accompagnement et du soutien à la parentalité que de la sanction. Après avoir pris connaissance du contenu des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales Familiales, les ménages trouvent qu'elles pourraient répondre de manière adaptée aux besoins des parents d'enfants délinquants.

Les résultats de cette enquête montrent à différents niveaux l'importance du rôle des parents au regard de l'environnement et du comportement des enfants mais, pour relever ce défi les ménages interrogés se positionnent clairement en faveur d'initiatives (aides techniques ou accompagnement) permettant d'aider les parents à mieux assumer ce rôle.

QUESTIONNAIRE

Partie 1 : La consommation télévisuelle et Internet des jeunes

MENAGE AVEC ENFANT(S) de moins de 18 ans

Q 1. Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ?

- Oui Non, dans ce cas, quels principes adoptez-vous ?
.....

Q 2. Laissez-vous votre(vos) enfant(s) consulter Internet comme il le veut ?

- Oui Non, dans ce cas, quels principes adoptez-vous ?
.....

LES QUESTIONS SUIVANTES CONCERNENT TOUS LES MENAGES

Q 3. Quelle est votre opinion sur les points suivants ?






(cocher la case correspondante)

	Vous y êtes favorable		Elle vous semble adaptée		Vous en tenez compte	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Concernant la signalétique jeunesse à la télévision (carré rouge, triangle orange... ou alors l'âge minimal indiqué dans un cercle en bas de l'écran)						
Concernant la signalétique jeunesse des sites internet (mise en garde)						
Concernant la signalétique jeunesse des cassettes vidéos, DVD etc.						

Q 4. Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ?

- Je suis favorable, il faut interdire toute diffusion, quelle que soit l'heure, quelle que soit la chaîne
- Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelle que soit la chaîne
- Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, quelle que soit l'heure
- Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, et à certaines heures
- Je ne suis pas favorable : il n'y a pas de censure à exercer.

Q 5. Quelles seraient les solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes ?

Solutions proposées <i>* classer par ordre croissant, de 1 à 5, de la plus efficace à la moins efficace</i>	Efficacité selon vous *
 Favoriser le dialogue familial	
 Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	
 L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites (censure ou signalement)	
 Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif (programmateur obligatoire sur TV ou ordinateur, code d'accès systématique...)	
 Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté (signalétique TV, message d'identification du site sur Internet, etc.).	

Partie 2 : Scolarité et développement de l'enfant





Q 6. Avez-vous des enfants scolarisés ?

- Oui
 Non

Q 7. Si oui,

1. en école maternelle
 2. en école primaire
 3. au collège
 4. au lycée

Q 8. Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :

<i>(Cocher la case correspondante)</i>	Très appréciable	Appréciable	Peu appréciable	Mauvais	Sans opinion
 Maternelle					
La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans					
Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)					
 Ecole primaire					
La semaine de 4 jours					
La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le mercredi)					
La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le samedi)					
Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					
Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)					
 Collège					
La semaine de 4 jours					
Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					
Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)					
 Lycée					
Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					

Nous appelons dans ce questionnaire « absentéisme » tout comportement marqué par une répétition d'absences volontaires et non justifiées, dont le nombre total est au moins égal à 4 demi-journées par mois.

Q 9. A votre avis, à l'heure actuelle, l'école concourt à :

(classer de 1 à 5, du plus important au moins important)

- apprendre un métier 1
- apprendre à respecter les règles de la société..... 2
- transmettre un savoir 3
- être avec les autres et apprendre à vivre avec eux 4
- épanouir l'enfant/le jeune..... 5

Q 10. Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant/jeune manque l'école ? (plusieurs choix possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 maladie | <input type="checkbox"/> 8 désintérêt de l'école |
| <input type="checkbox"/> 2 petit bobo | <input type="checkbox"/> 9 violence à l'école |
| <input type="checkbox"/> 3 stress, fatigue, besoin de récupérer | <input type="checkbox"/> 10 redoublement |
| <input type="checkbox"/> 4 relations conflictuelles avec un enseignant | <input type="checkbox"/> 11 décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances |
| <input type="checkbox"/> 5 relations conflictuelles avec un élève | <input type="checkbox"/> 12 autre, préciser : |
| <input type="checkbox"/> 6 aide, soutien à la famille | |
| <input type="checkbox"/> 7 petit boulot (enfant âgé de plus de 16 ans) | |

Q 11. : D'après vous, y a-t-il accroissement des risques suivants si un enfant est absentéiste ?

(plusieurs choix possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 décrochage scolaire, marginalisation | <input type="checkbox"/> 3 violence, délinquance, criminalité |
| <input type="checkbox"/> 2 drogue, alcool | <input type="checkbox"/> 4 autre risque, préciser : |

Q 12. Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme ? (trois choix possibles)

- | | |
|---|---|
| 1 | <input type="checkbox"/> responsabiliser l'enfant |
| 2 | <input type="checkbox"/> aider l'enfant (ex : soutien psychologique) |
| 3 | <input type="checkbox"/> sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école |
| 4 | <input type="checkbox"/> sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école |
| 5 | <input type="checkbox"/> contraindre les parents (amende, suppression des allocations...) |
| 6 | <input type="checkbox"/> informer les parents sur l'obligation scolaire |
| 7 | <input type="checkbox"/> responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements |
| 8 | <input type="checkbox"/> aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme |
| ~ | <input type="checkbox"/> l'absentéisme scolaire n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener des actions pour lutter contre ce phénomène. |

Partie 4 : La délinquance des mineurs

La délinquance des mineurs est un sujet très « délicat » dans le débat politique actuel : plus qu'un délit qui concerne uniquement la sphère judiciaire, il s'agit d'un fait social qui engage différents acteurs autour du mineur (justice certes, mais aussi services sociaux ou famille par exemple).

L'UDAF essaie justement de connaître la place de la famille dans ce fait social, et de proposer ainsi d'autres réponses complémentaires pour faire face à la délinquance. Nous devons alors sortir le débat des opinions générales en l'introduisant dans cette sphère familiale.

Nos questions, directes, visent justement à connaître les comportements, les réactions, voire les stratégies des familles face à un acte de délinquance commis par l'un de vos proches. Nous vous rappelons que vos réponses sont strictement confidentielles.

Q 13. Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années des comportements que l'on pourrait qualifier de délinquants alors qu'ils étaient mineurs ?

(si plusieurs enfants concernés, répondez pour l'enfant qui vous est le plus proche)

- Oui
 Non ➔ *Aller à la question 19 (page 6)*

Q 14. S'agit-il d'un garçon ou d'une fille et quel était son âge au moment des faits ?

- Garçon
 Fille

Age :

Q 15. Quel acte « délinquant » l'enfant/le jeune a-t-il commis ?

(si plusieurs actes ont été commis par l'enfant, répondez pour l'acte que vous considérez comme le plus grave)

.....

Q 16. L'enfant /jeune ayant commis l'acte est :

1. Un de vos enfants
 2. Un de vos petits-enfants
 3. Un frère/une sœur
 4. Un autre membre de la famille

Q 17a : Est-ce que vous avez pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

- oui
 non

Q 18a : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....
.....

Q 19a : Est-ce que d'autres personnes de votre famille ont également pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

- oui
 non

Q 20a : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....
.....

Q 17b : Les parents (père, mère ou à défaut personnes responsables) ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?

- oui
 non

Q 18b : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....
.....

Q 19b : Vous-même, de votre côté, avez-vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de l'enfant/jeune ?

- oui
 non

Q 20b : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....
.....

Q 21. Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance. Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations				
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés				
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés				
Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales				
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider				
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure				
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants				
Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents				

*Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer **systématiquement** le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation).*

Q 22. Etes-vous favorable à cette mesure ?

- Oui, tout à fait favorable
 Non, plutôt pas favorable
 Oui, plutôt favorable
 Non, pas du tout favorable

Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).

Q 23. Connaissez-vous l'existence de cette mesure ?

- Oui, connaît bien
 Oui, en a entendu parler
 Non

Q 24. Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ?

- Oui, certainement Non, probablement pas
 Oui, probablement Non, certainement pas

Q 25. Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance des mineurs ?

- Oui, certainement Non, probablement pas
 Oui, probablement Non, certainement pas

Q 26. Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :

- 1 La suppression du versement des prestations familiales
2 La mise en place d'une mesure de TPSF (voir explication plus haut)
3 Aussi bien l'une que l'autre
4 Ni l'une, ni l'autre

Partie 5 : Prestation Accueil Jeune Enfant

La création d'une allocation unique de garde d'enfant est au cœur du débat politique actuel et entrera en vigueur au 01 janvier 2004

Q 27. Connaissez-vous l'existence de cette allocation ?

- Oui, connaît l'existence de cette allocation
 Oui, en a entendu parler
 Non

Le reste du questionnaire vous concerne uniquement si vous avez au moins un enfant de moins de trois ans

Questions 28 à 33 à répondre uniquement si vous avez au moins un enfant de moins de trois ans

Aujourd'hui, par ce questionnaire nous souhaiterions connaître les effets d'une telle allocation.

Cette nouvelle allocation en vigueur à compter du 01 janvier 04 se substituera à l'AGED (Allocation de garde d'enfant à domicile), AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée), l'APE (Allocation parentale d'éducation) et l'APJE (Allocation jeune enfant).

Elle sera automatiquement accordée si vous avez au moins un enfant de moins de trois ans, quel que soit le(s) mode(s) de garde choisi(s), y compris si vous gardez vous-même votre ou vos enfant(s).

Q 28. Est-ce que pour vous la mise en place de cette allocation, en substitution de l'AGED, AFEAMA, APE et APJE entraînerait une simplification des démarches administratives :

- très appréciable peu appréciable
 appréciable sans importance

Q 29. Dans votre situation actuelle, quand cette allocation unique de garde de jeune enfant de moins de trois ans sera mise en place, que vous permettra-t-elle de changer ? *Merci de répondre à cette question pour les 3 scénarios qui vous sont proposés (plusieurs réponses possibles pour chaque scénario)*

si le montant est de :	Scénario 1 150 € mensuels par enfant	Scénario 2 200 € mensuels par ménage	Scénario 3 450 € mensuels par ménage
Faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires pour garder son enfant (collectif, grands-parents, assistante maternelle...)			
Garder soi-même son enfant par la baisse d'activité professionnelle d'au moins l'un des parents			
Avoir de nouveaux enfants			
Aucun changement			

Q 30. A l'heure actuelle, quel(s) mode(s) de garde employez-vous pour votre (vos) enfant(s) de moins de trois ans ?

(plusieurs choix possibles)

- 1 Accueil en établissement (ex : crèche, halte-garderie...)
- 2 Garde à la maison par un parent
- 3 Garde à la maison par un autre membre de la famille
- 4 Garde à la maison par une tierce personne, non membre de la famille (ex : assistante maternelle)
- 4 Garde par une assistante maternelle à son domicile
- 4 Autre, préciser :

Q 31. Quel est le coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant (ou les enfants) de moins de trois ans ?

.....

Q 32. Jusqu'à présent, de quelle(s) prestation(s) bénéficiez-vous ?

(plusieurs réponses possibles)

- 1 AGED (Allocation de garde d'enfant à domicile)
- 1 AFEAMA (Allocation d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
- 2 APE (Allocation parentale d'éducation) à taux plein
- 3 APE (Allocation parentale d'éducation) à taux partiel
- 4 APJE (Allocation jeune enfant)
- 4 Aucune allocation.
- 5 APE (Allocation parentale d'éducation) à taux plein
- 6 Aide de l'employeur ou du comité d'entreprise
- 7 Aide d'une collectivité locale (commune, etc.)
- 8 Aide d'une mutuelle
- 9 Autre, préciser :

Q 33. A l'heure actuelle, quel est le montant total mensuel de ces prestations et aides perçues (si le versement est trimestriel, le diviser par trois) ?

.....